



Saint-Georges, le 13 mars 2020

Pour les ouvrières et ouvriers spécialisés (OCE) Fin des primes de 10 %

Voici l'extrait d'un communiqué de presse émis par la Fédération du personnel de soutien scolaire à Québec, le 12 mars 2020. – Le Conseil du trésor a annoncé sa décision de ne pas reconduire les primes accordées aux ouvrières et ouvriers spécialisés membres de la CSQ après le 31 mars 2020 et ce malgré l'avis du comité inter-ronde.

L'importance des primes

Le but premier de ces primes est de restreindre l'écart entre le salaire des employées et employés du secteur public et ceux du secteur privé pour devenir plus attractif. Offrir des salaires concurrentiels contribue évidemment à se prémunir contre la pénurie de main-d'œuvre. Ne pas reconduire ces primes est un total non-sens dans le contexte actuel et revient à couper de 10% les revenus des ouvrières et ouvriers.

Dès que nous aurons de nouveaux développements, nous vous le ferons savoir.

L'équipe syndicale du SPSS



2475, 90^e Rue, Saint-Georges, Québec G5Y 7B6
Téléphone : 418 228-1885 Sans frais : 1 877 228-1885 Télécopieur : 418 228-1882
Courrier électronique : spss@globetrotter.net

